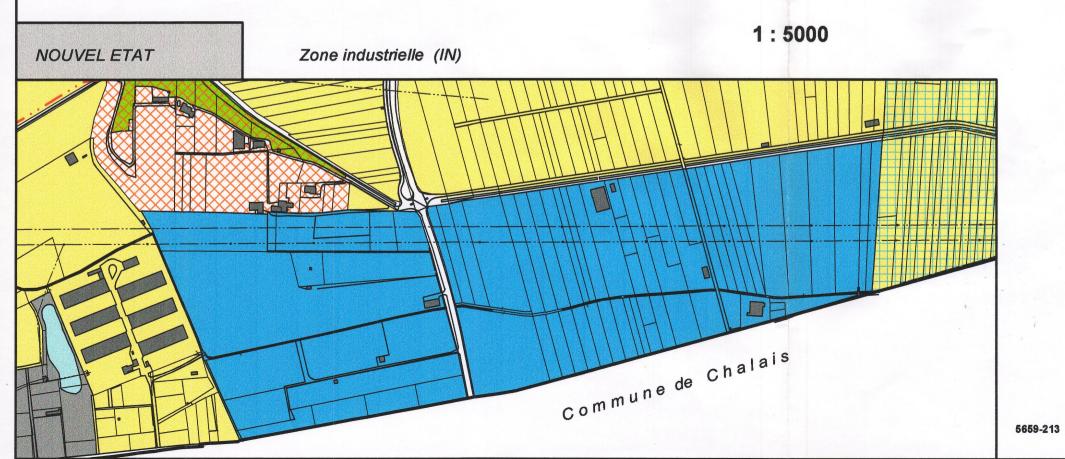
COMMUNE DE SIERRE

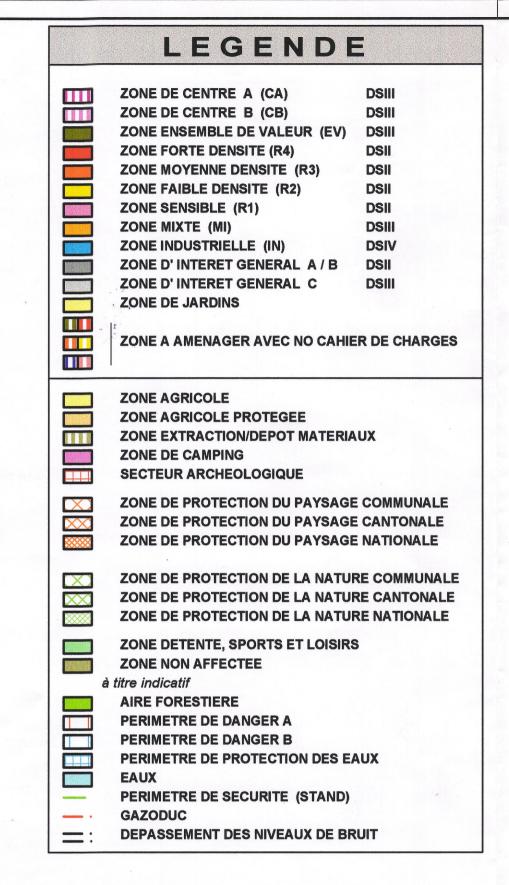
MODIFICATION DU PLAN DE ZONES Zone industrielle de Daval

ANCIEN ETAT

Zone industrielle à aménager selon cahler de charges

Commune de Chalais





Adopté par le Conseil Communal, en séance du 3 novembre 2009

Le Président de la Ville

Le Secrétaire de la Ville

Approuvé par le Conseil Général, en séance du 16 décembre 2009

le Président du CG

le Secrétaire du CG

Homologué par le Conseil d' Etat en séance

du:

Droit de sceau: Fr. 200-

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

Rudaz + Partner SA/AG Sierre, octobre 2011